

# La pré-professionnalisation

## ■ Admission

L'intégration à notre dispositif est possible en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence. La maturation d'un projet nécessite du temps, il est donc recommandé de s'engager en prépro dès la licence 1. L'admission se fait sur dossier, elle est à distinguer de l'inscription universitaire.

Retrait des dossiers : à partir du 15 mars

Dossier téléchargeable sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.ifp-npdc.fr](http://www.ifp-npdc.fr)  
ou à retirer directement à l'IFP.

Dépôt des dossiers : avant le 30 juin

Participation aux frais : 95 euros en 2010/2011

## ■ Certification/Validation

A l'issue de leur parcours, tous les étudiants reçoivent une attestation détaillée de fin de parcours. L'Université Catholique de Lille délivre un certificat de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiants ayant validé la totalité du parcours de prépro de l'IFP.

## ■ Lieux de formation et de stage

Les séances de regroupement ont lieu à Lille. Cependant, afin de permettre aux étudiants éloignés de la métropole lilloise d'accéder à la pré-professionnalisation, l'IFP propose des dispositifs adaptés (en fonction du nombre de demandes) à Arras et à Valenciennes. Les stages peuvent être effectués à proximité du lieu d'études ou de résidence.

## ■ Renseignements

Responsable pédagogique de la pré-professionnalisation de l'IFP : Dominique DUPRIEZ.  
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'IFP, à Nathalie CAPART, téléphone : 03 20 21 97 81.

### LILLE

236 rue du Faubourg de Roubaix  
59041 LILLE CEDEX  
Tél. : 03 20 21 97 81  
Fax : 03 20 31 36 65

### ARRAS

17 Avenue Michonneau  
62000 ARRAS  
Tél. : 03 21 15 25 40  
Fax : 03 21 15 25 45

Pour se renseigner : [www.ifp-npdc.fr](http://www.ifp-npdc.fr)



# Je veux être prof ! ?

## la pré-professionnalisation

### → pour choisir, vraiment

**L'Institut de Formation Pédagogique**

**propose tout au long des études**

**universitaires un parcours de FORMATION**

**PRE-PROFESSIONNELLE aux métiers de**

**l'enseignement et de l'éducation**



Institut de Formation Pédagogique  
Enseignement Catholique Nord/Pas-de-Calais  
Université catholique de Lille

## Descriptif

La pré-professionnalisation de l'IFP est un parcours parallèle aux études universitaires. Il est vivement recommandé à tout étudiant se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. D'une durée de 3 ans, ce parcours précède l'entrée en master. Il s'adresse particulièrement aux étudiants inscrits en licence, en faculté catholique ou université d'état. Mais toute autre candidature peut être étudiée.

## Objectifs

La pré-professionnalisation est un dispositif d'aide à la maturation du projet personnel et professionnel. Ce dispositif alterne des temps de stage en établissements scolaires et des regroupements en centre de formation. Il propose des outils de réflexion, d'observation et d'analyse.

## 3<sup>ème</sup> année ou année de renforcement

En 3<sup>ème</sup> année, les étudiants optent soit pour un parcours spécifique au 1<sup>er</sup> degré (enseignement en école maternelle et primaire), soit pour un parcours spécifique au 2<sup>nd</sup> degré (enseignement en collège ou lycée général, technologique ou professionnel), selon leur projet.

- Thème PARCOURS PREMIER DEGRE : réalités éducatives et pédagogiques de l'école
- Thème PARCOURS SECOND DEGRE : approche didactique des disciplines

## 1<sup>ère</sup> année ou année de découverte

**Thème : l'élève et les situations d'apprentissage**

**Les relations aux autres et à soi-même**

Contenu :

- 6 demi-journées de stage d'observation (en établissement scolaire) réparties de novembre à mai, sous la responsabilité d'un enseignant.
- 28 heures de regroupement réparties sur 14 séances :
  - 18 heures : accompagnement au projet professionnel.
  - 2 heures : responsabilités et éthique du métier d'enseignant.
  - 4 heures : psychologie de l'apprentissage.
  - 4 heures : développement de l'aisance relationnelle.

L'année est validée par deux écrits de réflexion.

## 2<sup>ème</sup> année ou année de détermination

**Thème : les situations d'enseignement et l'établissement**

**Les relations pédagogiques et éducatives**

Contenu :

- 6 demi-journées de stage d'observation (en établissement scolaire) réparties de novembre à mai, sous la responsabilité d'un enseignant.
- 28 heures de regroupement réparties sur 14 séances :
  - 18 heures : accompagnement au projet professionnel.
  - 4 heures : responsabilités et éthique du métier d'enseignant.
  - 2 heures : psychologie de l'apprentissage.
  - 4 heures : développement de l'aisance relationnelle.

L'année est validée par deux écrits de réflexion.

Contenu :

- une semaine de stage entre décembre et février dans un établissement du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré. Durant cette période, le stagiaire aura à effectuer des interventions d'une durée globale de 4 à 8 heures maximum. En collège ou lycée, la discipline universitaire de l'étudiant correspond à celle enseignée par le maître de stage.
- 28 heures de regroupement réparties sur 14 séances :
  - 18 heures : accompagnement au projet professionnel.
  - 6 heures : responsabilités et éthique du métier d'enseignant.
  - 4 heures : développement de l'aisance relationnelle.

L'année est validée par un écrit de réflexion et le rapport de stage.

## En 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année du parcours

- Un stage « d'exploration professionnelle » : d'une durée de 3 demi-journées minimum, il est à réaliser en milieu associatif, éducatif ou spécialisé. Ce stage permet d'appréhender d'autres formes de pratiques enseignantes et de fonctionnements éducatifs.
- Un module « fait religieux » de 24 heures : complément indispensable à la formation de tout enseignant dans l'exercice de son métier au service d'une société pluri-religieuse. Ce module permet d'appréhender les enjeux culturels, politiques, éthiques, sociaux.

**Attention :** ce stage et ce module sont à réaliser et valider au cours de l'une des 3 années du parcours de prépro.

Attention, les informations contenues dans cette plaquette sont données sous réserve de modification.